

FEDERATION FRANCAISE DE SKI NAUTIQUE ET DE WAKEBOARD

Association déclarée

Siège Social : Parc de Choisy-le-Roi, Paris Val-de-Marne, Base Nautique Plaine Nord - 94600 Choisy-le-Roi

R.C.S.: 784714248 PARIS

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 9 FÉVRIER 2024

Le neuf février deux mille vingt-quatre,
12 heures

Le Conseil d'Administration s'est réuni au , sur convocation de son Président.

En conséquence, Patrice MARTIN, le président constate que les membres du Conseil d'Administration présents réunissent au moins 51% des membres en fonction et que le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.

Le Président rappelle que le Conseil d'Administration est appelé à délibérer sur les questions suivantes figurant à l'ordre du jour :

- Championnats de France 2024 de wakeboard câble.
 - Site EXO 33. Association organisatrice : Ski nautique club de Bordeaux.
 - Site de Lake Wakepark. Association organisatrice : Ski Nautique Club du Limousin
 - s'abstient
- implantation du championnat de France de ski nautique catégories relèves et catégorie open : 12 au 17 juillet au ski nautique club de la Saudrune (31)

Et le Conseil d'Administration décide :

Première Décision : Championnats de France 2024 de wakeboard câble.

Les membres du bureau fédéral de la FFSNW ont souhaité, lors de la séance du 31 janvier 2024, que les membres du conseil d'administration de la FFSNW se positionnent sur le lieu des championnats de France 2024 de wakeboard câble qui se tiendront les 5,6 et 7 juillet 2024.

POUR : 15 (100 %)

Les 1 propositions (parmi la liste ci-dessous), récoltant le plus de voix sont élus.

Site EXO 33. Association organisatrice : Ski nautique club de Bordeaux.

POUR : 8

Site de Lake Wakepark. Association organisatrice : Ski Nautique Club du Limousin

POUR : 5

s'abstient

POUR : 1

Deuxième Décision : implantation du championnat de France de ski nautique catégories relèves et catégorie open : 12 au 17 juillet au ski nautique club de la Saudrune (31)

Faisant suite à la proposition des membres du bureau fédéral, les membres du conseil d'administration de la FFSNW valident le lieu du championnat de France de ski nautique 2024 : Ski nautique club de la SAUDRUNE (31) du 12 au 14 juillet pour les catégories relèves et du 16 au 17 juillet pour la catégorie Open.

POUR : 15 (100 %)

Cette décision est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés

* * *

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12:00.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de la séance.

Président de séance

Patrice MARTIN
